

N° 43 – FÉVRIER 2026

LE COURANT

BULLETIN MUNICIPAL DE BONAVENTURE

RETOUR DU DÉGIVRAGE À L'AÉROPORT DE BONAVENTURE

villebonaventure.ca

Ville de
Bonaventure 



Mot du maire

BONNE ANNÉE 2026! SANTÉ, BONHEUR ET PROSPÉRITÉ À TOUTES ET À TOUS!

Chères citoyennes, chers citoyens de Bonaventure,

En mon nom personnel et celui du conseil municipal, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

L'année 2025 a été particulièrement dynamique pour notre communauté, tant sur le plan culturel que sur celui du développement de notre ville. Plusieurs projets porteurs sont en cours, notamment le Carrefour des Cayens, la nouvelle clinique multiservice ainsi que la nouvelle construction de la boulangerie La Pétrie. D'autres initiatives d'importance vous seront annoncées sous peu.

En 2026, le logement ainsi que le développement domiciliaire et commercial demeureront au cœur de nos priorités. Le conseil municipal et l'ensemble du personnel de la Ville poursuivront leurs efforts afin de vous

offrir des services de qualité, dans un environnement où la sécurité et le bien-être de notre communauté priment.

Nous tenons d'ailleurs à féliciter sincèrement toutes les employées et tous les employés pour leur excellent travail et leur engagement quotidien au service de la population.

Nous vous invitons également à participer en grand nombre aux activités prévues au cours des prochaines semaines. Nous espérons que vous profiterez pleinement – et prudemment – des plaisirs que nous offre la saison hivernale.

Merci pour votre confiance et votre fidélité.

Pierre Gagnon
MAIRE

Chronique EMPLOYÉS

EMPLOYÉ À L'HONNEUR CE MOIS-CI : DAVID ROY

Ce mois-ci nous avons le plaisir de souligner le travail formidable de Monsieur David Roy, directeur du service des loisirs, de la culture, du tourisme et de la vie communautaire. David est à l'emploi de la Ville depuis un peu plus d'un an, et déjà il a une maîtrise de ses dossiers hors du commun!

Il est un «gars d'équipe», ce qui est essentiel dans son domaine! Il a aussi su tisser des liens rapidement avec les organismes communautaires qui œuvrent sur le territoire. Merci pour ton bon travail, David, et nous espérons t'avoir à la Ville pour encore plusieurs années!



Dans ce numéro :

- 3 Dégivrage des avions à l'aéroport
- 3 Sondage sur la lecture du Courant
- 4 Bibliothèque Loisirs divers
- 5 Urbanisme Taxation
- 6 Travaux publics Greffe Sécurité incendie
- 7 Babillard des organismes
- 8 Février en bref À venir en mars Le Courant

**DATE DE LA
PROCHAINE SÉANCE :
2 FÉVRIER 2026**

POUR JOINDRE NOS DÉPARTEMENTS

418 534-2313

Direction générale et greffe

ANDRÉ PINEAULT - poste 225

directiongenerale@villebonaventure.ca

Trésorerie

JANINE LAROCQUE - poste 230

tresorerie@villebonaventure.ca

Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire

DAVID ROY - poste 231

directionloisirs@villebonaventure.ca

Travaux publics

MICHAËL FULHAM-GENDRON - poste 213

travauxpublics@villebonaventure.ca

Sécurité incendie

SAM ARSENAULT - poste 206

pompier@villebonaventure.ca

Urbanisme et aménagement du territoire

NATHALIE KAHÉ - poste 233

urbanisme@villebonaventure.ca

LES ANNIVERSAIRES

En février, Gérard Babin souligne un jalon important : il cumule maintenant 25 ans de travail au sein de l'équipe des travaux publics. Il occupe actuellement le poste de technicien en assainissement des eaux usées et eau potable.

En janvier, c'était André Cayouette qui avait atteint ses 5 ans de service à la Ville de Bonaventure à titre d'opérateur-chauffeur.

Félicitations à vous deux!

Image de couverture : Jacques Lamarche

DÉGIVRAGE À L'AÉROPORT DE BONAVENTURE : REPRISE DU SERVICE PAR LA VILLE

Le dégivrage sera finalement offert pour les avions qui doivent transiger à l'aéroport de Bonaventure, incluant les avions-ambulances. Ce service est maintenant disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour assurer une plus grande fiabilité des transports et la sécurité des patients de la Baie-des-Chaleurs.

L'entente de services entre le ministère des Transports et de la Mobilité durable et la Ville de Bonaventure a finalement été signée le 22 janvier, permettant le retour de ce service essentiel pour la région.

Comme vous le savez, en avril 2025, le ministère avait décidé, pour des raisons financières, de ne pas renouveler le contrat de dégivrage des avions à l'aéroport de Bonaventure. C'est par le biais d'une question d'un journaliste en novembre dernier que la Ville a été mise au fait de cette décision, qui a de graves conséquences sur les opérations de l'aéroport, notamment pour le transport en avion-ambulance.

À la suite de cette décision, et après avoir confirmé auprès des autorités du ministère qu'aucun changement de position n'était envisagé, la Ville a décidé de prendre le dossier en main et d'offrir elle-même le service. Puisqu'il s'agit d'un service essentiel à la population de la Baie-des-Chaleurs, il était impératif de mettre en place une solution rapidement.

Pour offrir le service, la Ville a dans un premier temps conclu une entente avec Pascan Aviation pour la location de leur équipement de déglacage/dégivrage, la formation et la fourniture du glycol, le liquide servant au déglacage. L'étape suivante a été de former six pompiers volontaires qui auront comme mandat de réaliser les travaux de déglacage/dégivrage lorsque nécessaire. Cette formation a été reçue et réussie en décembre. Finalement, des discussions sont en cours avec les MRC de Bonaventure et d'Avignon pour une participation financière de leur part.

À la suite de toutes ces démarches et de la signature de l'entente, l'équipe est maintenant prête et en mesure d'offrir le service, un soulagement pour assurer la sécurité des citoyens de la région!



SONDAGE AU SUJET DU COURANT

Il y a un an, la Ville de Bonaventure entamait un virage au niveau de ses communications. Par soucis environnemental et économique, le journal le Courant est maintenant distribué dans les commerces et en ligne.

Ce changement dans le mode de diffusion motive la réalisation de ce sondage, qui vise à mieux comprendre les habitudes de lecture des citoyens de Bonaventure et à adapter le journal en conséquence.

Merci de prendre quelques minutes pour y répondre. Vos réponses nous aideront à améliorer le contenu et la diffusion du journal.

Copiez le lien ou balayez le code pour accéder au questionnaire. Merci de votre participation!

<https://forms.office.com/r/TX0gpve3ht>



EN BREF :

LE TRAIN EST DE RETOUR, SOYEZ PRUDENTS!

Le trafic ferroviaire est maintenant de retour et autorisé en tout temps entre New Richmond et Port-Daniel.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler sur la voie ferrée, que ce soit à pied, en véhicule motorisé ou même en ski, comme plusieurs en avaient pris l'habitude dans les dernières années.

Soyez vigilants aux passages à niveau et respectez la signalisation!



LA RÉFECTION DU CHEMIN THIVIERGE ENCORE REPORTÉE

Depuis plusieurs années, la Ville soumet annuellement un projet de réfection du chemin Thivierge au ministère des Transports pour une aide financière.

Cette année encore, la demande a été refusée en raison de contraintes budgétaires, le fonds alloué par le ministère étant limité. Nous maintenons notre engagement et prévoyons de déposer à nouveau le projet l'an prochain, dans l'espoir d'une issue favorable.



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Généreuse contribution

La collection jeunesse a été bonifiée de 117 documentaires acquis par l'école François-Thibault ces dernières années. Les élèves peuvent les emprunter lors des visites de classes, mais ces livres restant en classe, nous encourageons les parents à venir à la bibliothèque afin que leurs jeunes aient aussi des livres à la maison. S'ajoute à cela un budget de 2500 \$ pour l'acquisition de romans, bandes dessinées et albums jeunesse. Une contribution fort généreuse à la suite d'une entente entre le Centre de services scolaire René-Lévesque et la Ville de Bonaventure qui pourra bénéficier à l'ensemble des familles!

Formation - BibliOdyssee * :

Mercredi 4 février, 10 h

BibliOdyssee propose des livres adaptés aux enfants et adolescents atteints de troubles d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, dysgraphie, dysphasie) ainsi que de TDA/H. Cette nouvelle collection accessible sur ordinateur et tablette sera présentée lors de cette formation.

Février mois Coup de cœur

Dans le cadre de la campagne de promotion « Février mois Coup de cœur », les abonné-es peuvent exprimer leurs lectures coups de cœur avec un autocollant fourni au comptoir de prêts. Une magnifique occasion de faire rayonner vos romans préférés.

Exposition *Voisins de nature* : Au rez-de-chaussée, jusqu'au 2 mai

La quinzaine d'aquarelles de l'artiste Diane Gauthier illustre des scènes du paysage que vous reconnaitrez et diverses représentations de la faune locale.

Exposition *L'art journal - Au-delà des pages et des mots* : À l'étage, jusqu'au 2 mai

Neuf artistes proposent un collectif d'œuvres, de type « art journal », réalisé selon diverses techniques.

Club de lecture (adultes) : Lundi 16 février, 16 h à 17 h 30

Rencontre littéraire avec France Cayouette * : Jeudi 19 février, 14 h

La bibliothèque propose une rencontre intime avec l'autrice France Cayouette qui fera la lumière sur trois œuvres récentes. Très prolifique, elle nous en apprendra davantage sur l'origine et la démarche de ces deux fanzines, d'un album présentant sa maison et d'un recueil intitulé *Les voix* réunissant ses poèmes et les photos d'Alessandra Calò, publié en Italie.

Heure du conte en pyjama * : Vendredi 20 février, 18 h 30

Scrabble :

Tous les jeudis à 9 h 30

Méditation silencieuse :

Tous les jeudis à 16 h

Club d'échecs :

Tous les samedis à 13 h

Jeux-Di :

Les jeudis à partir de 18 h 30



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR

Votre enfant a besoin d'un accompagnement individuel pour le camp de jour? Vous avez jusqu'au 20 mars pour faire part de vos besoins à l'équipe de la Ville. Ainsi, nous pourrions faire une demande au programme d'accompagnement pour avoir un moniteur particulier pour votre enfant au camp de jour.

Information :

coordoloisirs@villebonaventure.ca
ou 418 534-2313, poste 226

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

L'anneau de glace est maintenant disponible pour le patinage, l'endroit idéal pour profiter des joies de l'hiver! Explorez les secteurs de marche : le sentier des Vieux-Ponts vous attend pour une expérience hivernale unique et revigorante et, encore cette année, la promenade de Port-Royal est déneigée pour le plus grand plaisir des marcheurs!



* Inscriptions requises :

418 534-4238

biblio@villebonaventure.ca



PISCINE MARYLÈNE-PIGEON

La Ville tient à féliciter ses trois nouveaux sauveteurs, soit Maëlle Bourdages, Millicent Duguay et Félix Poirier.

Bravo pour votre dévouement et bonne chance à Maëlle et Millicent qui amorcent leur formation de moniteur en natation. Bonne baignade à tous!



LA PLANIFICATION DE VOS PROJETS

L'obtention d'un permis est une étape cruciale dans la concrétisation de vos projets et revêt une importance particulière pendant la période de préparation. Alors que plusieurs d'entre vous planifient des constructions, rénovations ou réaménagements de terrain, il est impératif de présenter votre demande de permis dès les premières phases de votre projet.

Chaque demande est unique, impliquant une analyse approfondie des nombreux éléments du cadre normatif. Par conséquent, un délai suffisant pour une évaluation minutieuse est à prévoir, garantissant une réponse précise à vos interrogations.

Pour faciliter ce processus, vous pouvez fixer un rendez-vous au stade de la planification, assurant ainsi la clarification de vos questions avant la période cruciale des demandes de permis. Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos interrogations, coordonner la préparation des documents requis et assurer que votre dossier soit complet lors de la demande de permis. La demande pourra alors se faire à l'aide du formulaire dédié sur notre site Internet.

Au plaisir de vous accompagner dans vos projets!



418 534-2313, poste 233
urbanisme@villebonaventure.ca

MOTONEIGE

Voici un rappel de quelques normes et enjeux pour un bon déroulement de la saison de motoneige :

- La pratique de la motoneige sur les terrains privés doit être autorisée par les propriétaires;
- Les champs agricoles peuvent être endommagés par les activités des motoneigistes, choisissez les sentiers balisés ;
- Le fait de faire du bruit susceptible de troubler la paix du voisinage est considéré comme une nuisance par le règlement municipal R2019-723;
- Il est autorisé d'emprunter le parc Louisbourg en motoneige pour accéder aux sentiers fédérés. Portez attention aux infrastructures comme l'anneau de glace ou les terrains sportifs afin de ne pas les endommager.

Merci de votre collaboration!

PÊCHE BLANCHE

Si vous souhaitez installer une cabane de pêche, vous devez vous procurer un permis. Cette autorisation gratuite est exigée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec. Le permis est valide pour une période de 5 ans. Le formulaire de demande de permis est disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure.

Et n'oubliez pas d'enlever tous les objets, matériaux et accessoires avant la fonte des glaces!



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Ville souhaite remercier chaleureusement Messieurs Paul Égide Arsenault, Pierre Bourget et André Babin pour les nombreuses années qu'ils ont consacrées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Leur expertise, leur jugement éclairé et leur compréhension approfondie des enjeux urbanistiques ont grandement enrichi les travaux du CCU. Leur rigueur, leur disponibilité et leur engagement ont contribué de manière significative au développement harmonieux de notre communauté. La Ville tient à leur exprimer sa profonde reconnaissance pour l'ensemble de leur contribution.

Nous souhaitons également souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres : Madame Michèle Poirier et Messieurs René Forest et Bruno Cayouette, ainsi que remercier les deux membres qui ont renouvelé leur engagement, Messieurs Daniel Galarneau et Serge Therrien. Leurs perspectives, leur expertise et leur volonté de contribuer activement aux travaux du Comité constitueront des atouts précieux pour la poursuite de notre mission collective. La Ville se réjouit de pouvoir compter sur leur collaboration.



COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Il est encore temps de vous inscrire au compte de taxes en ligne!

Inscrivez-vous en quelques étapes faciles :

- 1 Créer votre profil
- 2 Inscrire votre propriété
- 3 Enregistrer votre compte de taxes
- 4 Cocher l'option « Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne » si le vous souhaitez, sinon, vous recevrez votre version papier

Les personnes qui sont abonnées à *Voilà!* peuvent consulter leur compte de taxes en ligne et connaître le solde en temps réel à n'importe quel moment.

Les versions imprimées des comptes seront expédiées durant la semaine du 2 février. Lorsque le total du compte est égal ou supérieur à 300 \$, celui-ci peut être payé en un versement unique ou en quatre versements égaux.

- Le 1^{er} versement : 30 jours après la date d'envoi du compte;
- Le 2^e versement : 60 jours après la date du premier versement ;
- Le 3^e versement : 60 jours après la date du second versement;
- Le 4^e versement : 105 jours après la date du troisième versement.

Les dates exactes des échéances seront indiquées sur votre compte de taxes.



Plus d'information :

villebonaventure.ca/compte-de-taxes-en-ligne/



PROCÉDURES LORS DE TEMPÊTES HIVERNALES



Lors de tempêtes importantes, les routes Forest et Ignace-Babin sont fermées à la circulation dès le début de la tempête afin de permettre à l'équipe de déneigement de se concentrer à entretenir les autres routes du réseau. Une fois les routes devenues sécuritaires, l'équipe peut s'affairer à déneiger les voies piétonnières.

Dans certains cas, d'autres secteurs pourraient être fermés à la circulation. Pour recevoir des alertes lors des fermetures, abonnez-vous au système d'alerte à la population, et cochez le groupe approprié.

Information au sujet du système d'alerte à la population :

418 534-2313, poste 222 ou communications@villebonaventure.ca

COLLECTES DANS LES VOIES À SENS UNIQUE

En réponse à des questionnements, nous informons la population que les collectes d'ordures ou de recyclage dans les voies à sens unique doivent impérativement se dérouler dans le sens de la circulation.

Ainsi, les résidences situées du côté gauche de la circulation doivent placer leurs bacs de l'autre côté de la rue. Nous remercions les citoyen-ne-s pour leur collaboration à cet égard. -> **Voies à sens unique : tous les bacs du même côté de la rue!**

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR·TRICE AUX BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Le coordonnateur ou la coordonnatrice des bâtiments et infrastructures gère et entretient le parc immobilier municipal et les espaces verts, sous la direction du service des travaux publics.

Principales responsabilités : Planifier, diriger et contrôler les ressources humaines, matérielles et financières, superviser l'entretien des bâtiments municipaux, assurer la conformité aux normes, gérer les contrats de sous-traitance et produire les devis techniques nécessaires.

Qualifications requises : Posséder un diplôme collégial en technologie de la mécanique du bâtiment, de l'architecture ou du génie civil et trois années d'expérience, connaître les programmes de maintenance préventive, les systèmes de contrôle informatisé et posséder un permis de conduire.

Profil recherché : Faire preuve de polyvalence, de leadership et avoir la capacité de superviser une équipe, avoir le sens de l'organisation, l'aptitude à établir ses priorités et maîtriser de la lecture de plans.

Conditions d'emploi : Il s'agit d'un poste-cadre permanent à 35 heures/semaine. Le salaire annuel se situe entre 55600 \$ et 71700 \$. L'entrée en fonction est prévue le 2 mars.

Offre complète : villebonaventure.ca/a-propos/offres-demploi/

Candidatures reçues jusqu'au 6 février, 16 h, à : travauxpublics@villebonaventure.ca

Envoyez votre demande à :

directiongenerale@villebonaventure.ca

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2026

Les séances du conseil municipal ont lieu les premiers lundis du mois (sauf exception) à 19 h 30 à la Suzette-Arsenault de l'hôtel de ville. Voici le calendrier des séances :

- | | |
|------------------------|----------------|
| • 12 janvier | • 6 juillet |
| • 2 février | • 3 août |
| • 2 mars | • 14 septembre |
| • 6 avril | • 5 octobre |
| • 4 mai | • 2 novembre |
| • 1 ^{er} juin | • 7 décembre |



Sécurité incendie

MESURES DE SÉCURITÉ DURANT L'HIVER

Voici quelques consignes de sécurité de la part de l'équipe de sécurité incendie :

Cendres chaudes : Les cendres chaudes doivent être déposées dans un contenant métallique avec un couvercle et ayant un fond surélevé. Déposez le contenant à l'extérieur de la maison, car les cendres peuvent dégager du monoxyde de carbone. Laissez reposer au moins 7 jours avant de jeter dans une poubelle.

Monoxyde de carbone : Un détecteur de monoxyde de carbone dans votre résidence est essentiel, particulièrement lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime. Ils sont en vente dans toutes les quincailleries.

Dégagement des sorties : Les accès et les fenêtres doivent être déneigés et dégagés de tout obstacle afin de permettre une évacuation rapide ou l'accès par les services d'urgence. Voyez-y après chaque chute de neige.

NUMÉRO CIVIQUE VISIBLE

Un numéro civique bien visible et lisible de jour comme de nuit, est essentiel pour assurer la sécurité et l'efficacité des services au quotidien.

Sécurité : Les services d'urgence localisent rapidement votre domicile. Chaque seconde compte dans ces situations.

Livraisons et services : Pour vous trouver facilement et éviter des retards ou des erreurs.

LE BABILLARD

des organismes



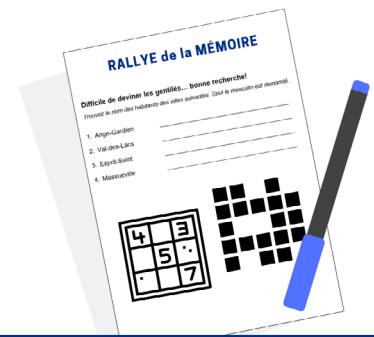
Société Alzheimer Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

RALLYE DE LA MÉMOIRE

Vous cherchez une activité pour stimuler votre cerveau et le garder en santé? La Société Alzheimer vous propose son Rallye de la Mémoire, un cahier comprenant 22 jeux et questions variés pour faire travailler vos méninges.

Contactez le 418 534-1313 ou passez au bureau du 114, avenue de Louisbourg pour vous procurer le rallye au coût de 20 \$. Complétez et remettez votre rallye avant le 31 mars 2026 pour être éligibles aux tirages de nombreux prix.

Cette levée de fonds aide la Société Alzheimer dans sa mission d'offrir du soutien et des services de qualité à des centaines de familles vivant avec un trouble neurocognitif, partout en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Amusez-vous pour une bonne cause!



Cahier comprenant 22 jeux et questions variés qui feront assurément travailler vos méninges.

Bioparc de la Gaspésie

TRAVAUX MAJEURS

Exceptionnellement, en raison des travaux majeurs d'amélioration des infrastructures en cours, le Bioparc ne tiendra pas d'activité durant la saison hivernale. Il n'ouvrira donc pas durant la relâche scolaire et ne tiendra pas le safari photo et la soirée Pleine Lune. Restez à l'affût, via les réseaux sociaux et l'infolettre, pour les activités printanières et pour l'ouverture le 1^{er} juin 2026.

Théâtre de la Petite Marée

UNE TOURNÉE SCOLAIRE FÉÉRIQUE

Le spectacle-atelier *Falala... Ouache!* a enchanté plus de 40 classes de maternelle 4 et 5 ans du Centre de services scolaire René-Lévesque, rejoignant plus de 500 tout-petits directement dans leur classe. Créé en 2024 en collaboration avec les enfants, ce projet du Théâtre de la Petite Marée propose une expérience artistique sur mesure, alliant humour, émotion et chant lyrique. Interprété par Maude Chiasson et mis en scène par Francis Richard, le spectacle démocratise la musique classique grâce à une formule clownesque et épurée, suivie d'un atelier participatif. Merci aux petits et grands pour leur participation active et au Centre de services scolaire René-Lévesque pour leur précieuse collaboration!

Centre d'action bénévole

LES P'TITS PLATS GIVRÉS

Le Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel répond à un besoin en offrant aux personnes de 65 ans et plus ou les personnes en perte d'autonomie, à mobilité réduite ou en convalescence, le service des P'tits Plats Givrés.

Préparés par des bénévoles et supervisés par une cuisinière, ces repas équilibrés et conformes aux normes du MAPAQ assurent une alimentation saine. Proposés à prix abordable (5 \$/le plat principal, 2 \$/la soupe), ils sont livrés à domicile toutes les deux semaines ou disponibles au centre. Ce service favorise le maintien à domicile et la qualité de vie.

Information : Diane Horth, 418 752-5577, poste 5

Musée acadien du Québec à Bonaventure

NOUVELLE EXPOSITION

Les lignées fondatrices : En quête de l'Acadie gaspésienne
1^{er} février au 17 mai 2026

Dans les années 1960, les Acadiens de la Gaspésie voient leur patrimoine disparaître rapidement. À Bonaventure et à Carleton-sur-Mer, deux femmes décident d'agir. Leur initiative inspirera, au fil des années, d'autres membres de leurs familles, qui deviendront à leur tour historiens, collectionneurs, ethnologues ou artistes. Aujourd'hui, cet héritage fait partie des collections du Musée et continue de nous rassembler!

Information : museeacadien.com

Dans Cuisine

ATELIERS DE DANSE TRADITIONNELLE

À la Gospel Chapel : Ateliers de musique pour les musiciens qui désirent apprendre des airs traditionnels gaspésiens de 17 h à 18 h 30 suivis des Veillées de danse de 19 h à 21 h, le jeudi 5 février et tous les premiers jeudis du mois (5 mars, 2 avril et 7 mai). Contribution volontaire.

Au Loco Local : Ateliers de danse avec violoneux sur place; gigue de 18 h à 19 h avec Francine Renzetti et danses traditionnelles gaspésiennes de 19 h à 21 h avec Lucille Arseneault. Les lundis 2, 9, 16 et 23 février; les 9, 16 et 23 mars; ainsi que les 13, 20 et 27 avril. Contribution volontaire.

Information sur la page Facebook [Dans Cuisine](#) ou auprès de Lucille au 418 534-4545.

Maison de la famille

PROCHAINES ACTIVITÉS

• **Yoga prénatal** : 7 rencontres le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 à partir du 5 février. Coût de 75 \$/série.

• **Halte Répit-poupons** (pour bébés 0-12 mois) : les mercredis de 13 h 30 à 16 h. Inscription demandée pour le lundi précédent.

• **Yoga postnatal** : 7 rencontres le jeudi de 14 h à 16 h à partir du 5 février. Coût de 75 \$/série.

Information et inscriptions : 418-534-4449

FÉVRIER EN BREF



À VENIR EN MARS

RELÂCHE SCOLAIRE

DU 28 FÉVRIER AU 8 MARS 2026

L'équipe des loisirs est à pied d'œuvre pour préparer une programmation riche et divertissante, adaptée à tous les goûts! Restez à l'affût de nos publications!

FESTIVAL M9 DE BONAVENTURE

14 ET 15 MARS 2026

Au Centre récréatif Desjardins

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026

Nous sommes fiers de soutenir les Journées de la persévérance scolaire. En tant que ville, nous reconnaissons que la réussite se construit dans le temps et qu'elle repose sur l'encouragement, la constance et la reconnaissance des efforts.

Derrière chaque personne qui persévère se trouve une communauté qui croit en elle. Par cet engagement, nous affirmons notre volonté de contribuer à une culture de la persévérance et de la réussite éducative.

C'est le temps de souligner un bon coup et d'offrir des félicitations, faisons une différence dans le parcours scolaire de nos jeunes et valorisons leurs efforts!



INFORMATION AU SUJET DES PUBLICATIONS DU COURANT

Les organismes communautaires, clubs sportifs et autres associations de Bonaventure peuvent envoyer leurs messages par courriel chaque mois! Voici quelques consignes concernant les annonces :

- Doit être d'intérêt public et s'adresser aux citoyens de Bonaventure;
- Maximum **100 mots** en format texte (document Word ou courriel);
- Aucune image promotionnelle (sauf exception);
- Photo libre de droits (si vous en envoyez) – sans garantie de publication;
- Possibilité de joindre un logo – sans garantie d'utilisation;
- L'équipe de la Ville se garde le droit d'abrégé, restructurer et corriger les textes reçus ainsi que de refuser ou reporter des publications.

Envoi des textes et images à : communications@villebonaventure.ca

Plus de détails : villebonaventure.ca/journal-municipal-le-courant/

DATES DE TOMBÉES 2026

Édition	Tombée	Parution	Édition	Tombée	Parution
MARS	16 février	26 février	AOÛT	20 juillet	30 février
AVRIL	16 mars	26 mars	SEPTEMBRE	17 août	27 mars
MAI	13 avril	23 avril	OCTOBRE	14 sept.	24 sept.
JUIN	18 mai	28 mai	NOVEMBRE	19 octobre	29 octobre
JUILLET	15 juin	25 juin	DÉCEMBRE	16 nov.	26 nov.

LE COURANT



127, avenue Louisbourg | Bonaventure (Québec) G0C 1E0

villebonaventure.ca